

La Constitution

Troisièmement, en ce qui concerne les autochtones, 83 p. 100 souhaitent que la clause Canada leur reconnaisse un rôle; on éprouve un profond respect pour les autochtones du Canada et on est persuadé que ces premiers citoyens de notre pays doivent trouver leur vraie place au sein de la Constitution, à l'intérieur de notre pays; c'est là ce que pensent des électeurs qui vivent à proximité des autochtones de la circonscription et qui se mêlent à eux.

Quatrièmement, en ce qui a trait à la société distincte, les opinions sont plutôt partagées quant à l'opportunité d'affirmer le caractère distinct du Québec dans la clause Canada.

Pour ce qui concerne le Sénat, 87 p. 100 veulent le voir réformé de telle sorte que les sénateurs soient élus et seulement 3 p. 100 souhaitent son abolition. Les avis sont partagés sur la question de savoir si le Sénat devrait pouvoir s'opposer aux nominations ou seulement les examiner et s'il devrait pouvoir rejeter des projets de loi ou se contenter de les modifier.

Relativement au commerce interprovincial, une majorité écrasante favorise la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux et souhaite qu'on supprime les mesures d'achat préférentiel, les barrières commerciales et les obstacles à la pratique de certaines professions.

En ce qui concerne l'amendement de la Constitution, les avis sont partagés sur la question de savoir qui, s'il y a lieu, devrait avoir un droit de veto.

Enfin, pour ce qui est du partage des pouvoirs, si l'on excepte les communications, l'immigration et l'assurance-chômage, la majorité favorise le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans des domaines comme l'éducation, les pêches, les soins de santé, le logement, la langue, les ressources naturelles, l'environnement et la formation.

En général, toutefois, la plupart des observations que j'ai reçues en réponse à ce questionnaire et dans des lettres sont positives, constructives; elles témoignent d'un grand espoir et d'un optimisme certain à l'endroit du Canada et de notre avenir, de même que d'une réelle volonté de faire en sorte que le Canada fonctionne.

J'ai reçu beaucoup de lettres et je continue à en recevoir sur la Constitution et sur l'urgence de résoudre nos problèmes constitutionnels et de construire un Canada meilleur. Je voudrais en citer une ou deux.

En outre, j'ai reçu un enregistrement d'un M. Carl Cann, de Baddeck, qui constitue un témoignage oral très émouvant sur ce qui, à son avis, laisse à désirer dans le processus actuel. Je dépose cet enregistrement pour qu'il soit mis à la disposition du comité.

Je voudrais disposer de plus de temps, mais je citerai pour terminer des extraits d'une lettre dans laquelle M. Robert MacRury exprime, je crois, un sentiment que partagent nombre de mes électeurs.

Il écrit ceci: «Je veux demeurer un Canadien. Ma famille est établie en ce pays depuis au moins 1758 et nous avons combattu en son nom dans toutes les guerres et toutes les mesures défensives que nous ayons connues.

Mon père a perdu son meilleur ami et cousin germain à Belle-sur-Mer, en France, et a été l'un des premiers Canadiens à être tué sur les plages de Normandie. Mon oncle a été atteint par le tir ennemi en Hollande et a aussi reçu des éclats d'obus dans le dos. Il a survécu à ces deux blessures.

Plusieurs de mes grands-oncles ont servi pendant la Première Guerre et mon arrière-grand-père était dans la milice alors qu'on se préparait à aller combattre les fenians. Quand il a finalement été payé pour ces services, 40 ans plus tard, il était l'un des trois éléments de son unité encore vivants et capables de recevoir ce paiement.

Certains de mes ancêtres étaient des United Empire Loyalists et ont dû s'enfuir des États-Unis.

• (2110)

Je suis sûr que les habitants du Québec et des autres régions du Canada ont des liens aussi profonds et aussi lointains que moi avec ce pays. Nos différences ne sont pas grandes, et les choses qui nous rendent semblables sont admirables, tout comme le Canada.»

Voilà un sentiment que partagent la grande majorité des Canadiens.

[Français]

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Madame la Présidente, en fait, je voudrais répéter les mots de mon collègue. Il est vrai que tout le monde à la Chambre pense que vous êtes bonne et, comme il le disait si bien, *you are so kind*. Félicitations.

Madame la Présidente, j'ai dans le comté d'Outremont une population qui est représentative, je pense, de toutes les différentes positions idéologiques et autres du Canada. Ce comté est formé en grande partie de Canadiens d'expression française, mais on retrouve dans la partie ouest du comté, qui s'appelle Côte-des-Neiges, ou qui est identifiée comme le quartier Côte-des-Neiges, un grand nombre de Canadiens de différentes origines. De la même façon, on retrouve des Canadiens d'origines différentes, par contre, dans la partie est, et à cette population homogène, puisqu'elle appartient à Outremont, mais aussi hétérogène parce qu'elle transporte leur culture et leur personnalité. Il y a un certain nombre de mois, à travers le bulletin que je leur ai fait parvenir, j'ai présenté un questionnaire. Nous avons compilé les réponses et, dans un envoi ultérieur, j'ai aussi retourné